LA DÉMARCHE BIODIVERSITÉ DE STORENGY

Du 29/09/2015 **Au 25/10/2016**

APPRENTISSAGE REALISÉ PAR HÉLÈNE PAILLARD

Présentation de l'organisme d'accueil

Storengy est une filiale d'Engie créée en 2008 qui développe et opère des stockages souterrains de gaz naturel en France, en Allemagne et au Royaume-Uni. Elle gère actuellement 21 sites de stockage dans ces trois pays en recourant à trois méthodes de stockage : les gisements déplétés, les nappes aquifères et les cavités salines. C'est le 3éme opérateur de stockage au niveau mondial et le 1er au niveau européen avec une capacité totale de stockage de 12,2Gm^3 pour 1,1 milliard d'euros de chiffre d'affaire en 2015.

Au sein du Secrétariat Général de Storengy, cet apprentissage a été réalisé dans le cadre du Département Logistique. Ce Département assure l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour tous travaux immobiliers au siège et sur les sites industriels, pilote les contrats de facility management et il maîtrise et valorise le patrimoine foncier de Storengy. Conformément à la stratégie de l'entreprise, le Département Logistique travaille à intégrer la biodiversité et l'environnement au sein de ses missions de valorisation foncière et de maitrise d'ouvrage en matière immobilière.

La démarche volontaire de Storengy en faveur de la biodiversité

Depuis 2010 Storengy s'engage progressivement en faveur de la biodiversité. Son projet d'entreprise « Céré 2015 » a abouti à la mise en œuvre de plusieurs réalisations de génie écologique (renaturation de zone humide, création d'un réseau de mares, …) et de mesures spécifiques (biosurveillance, installations de ruchers, éco-paturage, ..) ainsi qu'au déploiement de la gestion différenciée des espaces verts sur les sites de stockage (fauches tardives, abandon des produits phytosanitaires, désherbage alternatif, suivi écologique, …). La démarche de Storengy a été reconnue engagement pour la Stratégie Nationale pour la Biodiversité en septembre 2015.

Missions :

La Fête de la Nature 2

La gestion des déchets de fauches tardives 3

La valorisation du patrimoine forestier 4

Projet de bâtiment écologique 5

BIODIN 6

Mission 1: La Fête de la Nature

Mission

Depuis 2007 cet événement est l'occasion pour les collectivités, les associations et les entreprises d'organiser des manifestations en lien avec la Biodiversité et la Nature au cours des 5 jours qui y sont dédiés à proximité de la date du 22 mai. Ces manifestations doivent répondre à une charte pour obtenir le label de l'événement et être associées à sa programmation officielle. Ce cahier des charges comprend des critères tels que la gratuité et l'accessibilité au plus grand nombre. Chaque année une thématique est fixée par l'association Fête de la Nature. En 2016 Storengy a participé pour la première fois à cet événement. En conséquence il a été nécessaire d'assurer la coordination de l'organisation des manifestations de Storengy.

Méthodes

La Fête de la Nature a vocation a devenir l'événement « Nature » de référence en France.

Pour organiser la participation de Storengy à la Fête de la Nature, le point de départ a été de déterminer le périmètre des manifestations. Il a été convenu d'organiser des manifestation sur deux sites assez avancés dans la démarche biodiversité. Les autres sites n'ayant pas encore suffisamment de matière pour meubler un tel événement. La seconde étape a consisté au choix de la forme donnée à ces manifestations. Puis a arrêter une programmation et à contacter les différents intervenants. D'un point vue matériel il a fallu organiser la logistique de ces événements et notamment élaborer les supports de communication (brochure, posters, …). Pour communiquer autour des événements un plan de communication a été établit comprenant des invitations ciblées par mailing, des bulletins d'information pour les riverains, et des communiqués de presse.

Résultats

Le Comité de la Fête de la Nature a labélisé la manifestation prévue sur l'un des sites.

La participation des scolaires a été très importante sur ces deux événements. Sur le Pôle Centre deux classes ont pris part aux animations, soit environ 50 enfants. Tandis que la manifestation d'Etrez a été fréquentée par environ 150 enfants. Pour ces deux événements un nombre importants d'élus locaux ont répondu présents à l'invitation de Storengy pour la Fête de la Nature. Quelques riverains ont également assisté aux événements.

L'événement du Pôle Centre a fait l'objet d'un article dans la presse locale, le journal « La République » a en effet fait un retour sur l'événement .

La Fête de la Nature a donc permis à Storengy d'exposer ses actions en faveur de la biodiversité à ses parties prenantes locales en renforçant ainsi sont intégration territoriale. Mais également de sensibiliser le public présent aux enjeux de biodiversité.

Mission

Le déploiement de la gestion différenciée sur les sites du Pôle Centre de Storengy s'est traduit notamment par l'abandon des produits phytosanitaires au profit de techniques de désherbage alternatif. Ce changement a été opéré en 2014 sur Céré-la-Ronde (Indre-et-Loire) et en 2015 sur Chémery (Loir-et-Cher). Dans le cadre de la gestion différenciée les préconisations de gestions imposent des fauches tardives pour n'intervenir qu'une fois passée la période de floraison, de reproduction ou de nidification des espèces. Cette fauche doit donc intervenir à la fin de l'été. Les résidus de matières organiques résultant de ces fauches doivent être exportés afin d'éviter l'enrichissement en azote du sol pour favoriser la biodiversité. Plus le sol est pauvre, plus la diversité d'espèces est importante. Cette mission a consisté à trouver des débouchés pour ces déchets de fauches afin de les exporter et si possible de les valoriser à moindre coût.

Méthodes

Dans un premier temps il a été fait appel aux Chambres d'agriculture et à la SAFER (Société d'Aménagement Foncier et d'Etablissement Rural) pour obtenir les contacts d'exploitants agricoles locaux susceptibles d'être intéressés par la récupération des déchets de fauches tardives. Du fait de la date tardive de ces fauches, les exploitants contactés ont refusé la proposition,. En effet, la matière organique exportée ne présente plus une qualité nutritive suffisante pour être utilisée comme fourrage et ne peut pas non plus être utilisée pour la méthanisation sans risque d'endommager les installations techniques des méthaniseurs. Dans un second temps c'est vers le prestataire en charge du facility mangement de Storengy et un composteur local que des débouchés ont été finalement trouvé.

En 2016, le pôle Centre décompte 254 tonnes de déchets issus des fauches tardives à valoriser.

Résultats

S'agissant du site de Chémery, les déchets de fauches seront transportés puis compostés par un composteur local. Tandis que les déchets de fauches du site de Céré-la-Ronde seront pris en charge par le prestataire de Storengy en charge du facility management et utilisés par deux exploitants agricoles locaux en tant qu'amendement organique.

Se faisant Storengy participe à l'activité économique locale et renforce ainsi son ancrage territorial. Le maintien de la fauche tardive permet de favoriser la biodiversité car le respect des périodes de floraison, de reproduction et de nidification permet d'augmenter la quantité et la diversité de la biodiversité. De plus l'utilisation des déchets de fauche en amendement organique contribue à la diminution du recours aux intrants chimiques.

Mission 3 : La valorisation du patrimoine forestier

Mission

Une partie importante du foncier de Storengy est constituée de parcelles boisées sur plus de 260 ha. Certains sites ayant plus de 25 ha de forêt d'un seul tenant disposent d'un Plan Simple de Gestion (PSG), conformément à la réglementation. Dans le contexte de la reconnaissance de l'engagement SNB de Storengy, le domaine forestier de l'entreprise est apparu comme un atout pour concrétiser ce programme d'action. En effet, la valorisation du patrimoine forestier du point de vue de la biodiversité s'inscrirait pleinement dans les actions 3 et 7 de cet engagement SNB. Fort de ce constat nous avons alors recherché comment valoriser le patrimoine forestier de Storengy, notamment en tenant compte des enjeux de biodiversité.

Méthodes

Storengy est propriétaire de plus de 250 ha de parcelles boisées

Le domaine forestier du site de Chémery a fait l'objet du projet pilote. Une première visite de terrain, en présence du CRPF (Centre régional de la Propriété Forestière) et du gestionnaire forestier, a permis de faire un état des lieux. Il en est ressorti la nécessité de régler les problématiques de sécurité et d'accessibilité avant de se pencher sur les enjeux de biodiversité. Une première réunion a donc permis d'établir une procédure d'intervention pour le gestionnaire forestier et un plan de circulation du domaine forestier déterminé en fonction de l'emplacement des réseaux enterrés de gaz et des espaces susceptibles de pouvoir servir de zones de stockage de bois. Une seconde réunion a permis de déterminer les actions favorables à la biodiversité devant être intégrées à la gestion forestière et de formaliser ces mesures par leur inscription au sein d'un avenant au PSG.

Résultats

L'établissement d'une procédure d'intervention a permis de prévoir la reprise de l'exploitation de la forêt, et donc de son entretien, en 2017. Pour l'exploitant du site cela signifie également une garantie d'accès à ses plateformes de puits même en cas de phénomènes climatiques extrêmes. En matière d'enjeux de biodiversité, l'avenant au PSG qui sera soumis au CRPF au printemps 2017 permettra de garantir que la gestion forestière respecte certaines prescriptions: la conservation des vieux arbres, la sanctuarisation de certaines zones, le développement des ourlets forestiers et le dégagement des zones humides.

Ce projet aura permis de concilier, au sein de la gestion forestière, les enjeux industriels et les enjeux de biodiversité.

Mission

Un renforcement de l'équipe exploitation est prévu à l'horizon 2017 sur le site de stockage de Saint-Illiers (Yvelines). En conséquence, la Chef de site a fait la demande d'un nouveau bâtiment tertiaire auprès du département logistique. L'initiative a été prise d'aligner la conception de ce bâtiment sur les nouvelles ambitions affichées par Storengy dans son projet d'entreprise « Storengy 2020 » en matière de transition énergétique et dans son engagement labélisé SNB (Stratégie Nationale pour la Biodiversité). Le projet prévoit la conception d'un bâtiment répondant aux normes BEPOS et bio-sourcé pouvant accueillir une vingtaine de personnes. La mission portait principalement sur le volet bio-sourcé du bâtiment (recherche de fournisseurs locaux) mais également sur les aspects financiers (recherche de financements).

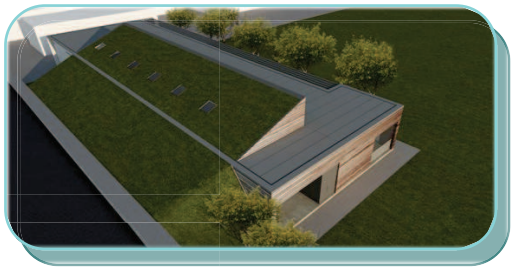

Méthodes

Le principal obstacle rencontré était financier. Construire un bâtiment BEPOS et bio-sourcé suppose un coût supérieur à celui d'une version se contentant de se conformer au RT2012. Grace à la collaboration du CRIGEN (Centre de Recherches Gaz et Energies Nouvelles), des BUs (Buisiness Units) du Groupe ENGIE ont été contactées pour participer au projet. Il serait alors une vitrine pour le Groupe en matière de nouvelles technologies et de transition énergétique. Des aides financières extérieures au Groupe ont également été recherchées (ADEME, Région IDF). S'agissant de l'aspect bio-sourcé du bâtiment il a fallu prospecter pour lister les entreprises et les producteurs locaux de ces produits. De même, s'agissant de la toiture végétalisée, des recherches ont été nécessaires pour comparer les différentes méthodes et leurs retombées pour la biodiversité.

Résultats

Le lobbying réalisé auprès des décideurs de Storengy à permis d'obtenir le financement des études préalables à l'APD (Appel à Projet Détaillé) pour une version écologique du bâtiment (BEPOS et biosourcé), soit une somme de 20k€. Les résultats de ces études doivent être livrés fin octobre 2016. Ils détermineront la poursuite ou non du projet. Si ce projet est réalisé il représentera un atout pour Storengy en terme d'anticipation de l'évolution de la réglementation, de transition énergétique, de communication, et d'amélioration de la QVT (qualité de vie au travail). Ce projet bénéficierait également à la biodiversité. À la biodiversité in situ grâce à une toiture végétalisée écologique, mais également à la biodiversité ex situ grâce à l'utilisation de matériaux bio-sourcés qui contribuent à la préservation des ressources et au stockage de CO_2 et à la limitation des distances de transport qui réduit les émission de gaz atmosphériques.